

cahiers de revendications et qui inaugureront le rassemblement et l'organisation populaires capables d'en exiger et d'en contrôler la réalisation : alors ils peuvent avoir une importance tout à fait décisive. Ils peuvent à nouveau, comme en 1789, constituer le premier pas vers une transformation sociale historique. A travers eux peut se faire jour la volonté populaire, par eux, elle peut s'organiser pour vaincre.

3° ELECTIONS IMMEDIATEES POUR LA CONSTITUANTE

Il n'en reste pas moins que le pays doit s'exprimer, qu'il doit le faire immédiatement et librement. Il faut des élections immédiates. Nous savons pourquoi le gouvernement ne parle que d'élections municipales ; il suffit de considérer la comédie de l'Assemblée consultative pour comprendre que le gouvernement fait une politique antidémocratique, tournée contre les masses travailleuses. Cette politique est celle des trusts et des banques.

Mais le Parti Communiste français apporte un appui à cette politique antidémocratique en s'opposant aux élections immédiates. Il explique lui aussi qu'il faut attendre le retour de 3 millions de prisonniers, déportés et travailleurs forcés qui sont encore en Allemagne. Cet argument ne vaut rien. Car qui peut prendre prétexte de ces 3 millions pour interdire aux 37 autres millions de s'exprimer ? Seuls les réactionnaires ont intérêt à cela ; ceux qui ne veulent pas que le peuple soit consulté au moment où toutes ces questions se posent de façon aigüe :

Les milices doivent-elles se laisser désarmer ?

L'épuration doit-elle continuer à être une comédie ?

Les banques et les trusts vont-ils être laissés libres de saboter les efforts des masses laborieuses pour donner du pain et du travail à tous ?

Et toutes questions comme la liberté de la presse qui montrent clairement l'opposition entre la politique du gouvernement au service des capitalistes et la volonté des masses.

Il faut passer immédiatement au suffrage direct, libre et secret pour tous les citoyens sans distinction de sexe ni de race, à partir de 18 ans.

Droit de vote aux travailleurs immigrés ou coloniaux qui partagent les souffrances et les travaux du peuple français.

Qu'on ne nous berne pas avec des élections municipales. Les municipalités ne sont pas une représentation démocratique des masses. Mais il ne faut pas prétexter de cela pour ôter la parole au peuple.

La volonté populaire doit s'exprimer avant tout, dans une assemblée dotée de pouvoirs à la fois législatifs et exécutifs et qui remplacera le Parlement croupion baptisé Assemblée consultative. Cette assemblée doit être appelée **CONSTITUANTE** car elle aura pour tâche de remplacer la constitution de 1875, élaborée, comme on sait, par les monarchistes incapables de trouver un roi et qui, avec son Sénat réactionnaire, ses limitations de toutes sortes des droits des travailleurs, fut l'instrument de la longue domination du capital sur la France et permit finalement le passage légal de Daladier à Reynaud et de Reynaud à Pétain.

Pour donner à la France une nouvelle structure, pour immédiatement :

assurer la reprise,

l'assurer suivant un plan,

nationaliser les trusts et les banques,